

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

A V I S est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance extraordinaire qui aura lieu le **5 août 2024, à 10 h**, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'usage conditionnel, en vertu du *Règlement numéro RCA05-19010 relatif aux usages conditionnels*, pour l'immeuble situé au 2005, rue Saint-Antoine.

Cette demande a pour effet :

- De permettre l'implantation d'un usage conditionnel pour un établissement avec service de boissons alcoolisées dans le local situé au 2005, rue Saint-Antoine, à certaines conditions.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce **19 juillet 2024**.

Ann Tremblay
Secrétaire d'arrondissement substitut
Arrondissement de Lachine